

ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE PESTALOZZI

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE PAR CORRESPONDANCE

février - mars 2021

Préambule : Les mesures sanitaires nous ont obligé à organiser notre assemblée générale 2021 par correspondance. Chaque membre a reçu une enveloppe contenant

- Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 février 2020
- Le rapport 2020 du président
- Les comptes 2020
- Le budget 2021
- Le rapport des vérificateurs
- Un bulletin de vote
- Le bulletin rose permettant de s'acquitter de la cotisation 2021
- Le cahier n°5 intitulé « Mots & maux d'outre-tombe », composé et édité par la Fondation

Vote : Les enveloppes ont été envoyées par voie postale le samedi 20 février. Le délai pour exprimer son approbation/refus/abstention a été fixé au lundi 8 mars.
38 membres ont exercé leur droit de vote.

Résultats :

Points à l'ordre du jour	Cocher la case qui convient		
	APPROBATION	REFUS	ABSTENTION
1. Adoption du PV AG du 10 fév. 2020	36	-	2
2. Adoption du Rapport du président	38	-	-
3. Adoption comptes 2020	38	-	-
4. Adoption du rapport des vérificateurs.	37	-	1
5. Décharge au comité pour sa gestion	38	-	-
6. Renouvellement pour une année du mandat des vérificateurs	37	-	1
7. Budget 2021	38	-	-

Dates à agender : **Mercredi 12 janvier 2022, anniversaire de Pestalozzi, Aula Magna**
Lundi 14 février 2022, Assemblée générale, salle Léon-Michaud

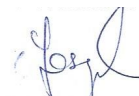
Le 12 mars 2021

Le président



Jean-Louis Vial

La secrétaire



Christine Joseph